

3E CONFINEMENT : LA VILLE ET L'AGGLOMERATION DES SABLES D'OLONNE EN ORDRE DE MARCHE, AU SERVICE DES HABITANTS

« En cette nouvelle période de restrictions vous pouvez compter sur les équipes de la Ville et de l'Agglo, 100 % mobilisées pour répondre aux demandes des habitants. Toutes les mesures sont mises en place pour assurer la continuité des services, dans le strict respect des règles sanitaires.

Un dispositif spécial est déployé dans nos écoles, crèches, centres de loisirs pour accueillir les enfants des personnels exerçant des missions définies comme prioritaires.

Par ailleurs, 15 médiateurs municipaux sont mobilisés le week-end sur les marchés de la Ville, le remblai et les quais, pour rappeler les consignes sanitaires, veiller aux distances de sécurité, vérifier les jauges, ou encore conseiller et informer les passants. Ils renforceront l'action des Policiers Municipaux qui se chargeront de faire respecter les règles.»

précise Yannick Moreau

Les accueils de la Ville, à votre service aux horaires habituels :

- Hôtel de Ville des Sables d'Olonne :

de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 du lundi au vendredi. Fermeture à 19h tous les mardis.

L'accueil de l'Agglomération est également assuré sur ce site aux mêmes horaires.

- Mairie annexe du Château d'Olonne :

de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 du lundi au vendredi. Fermeture à 19h tous les jeudis.

- Mairie annexe d'Olonne :

de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 du lundi au vendredi. Fermeture à 19h tous les vendredis.

- Mairie annexe de la Chaume et agence postale :

de 9h à 12h du lundi au vendredi.

Les services de la Ville sont à votre disposition sur rdv au 02 51 23 16 00

notamment pour :

- les démarches d'état-civil (cartes d'identité, passeports, mariages, PACS...)
- la vie associative ;
- la culture ;
- la Maison des Sports,
- les archives municipales...
- ou toute autre demande.

De nombreuses démarches peuvent également être réalisées sur www.lessablesdolonne.fr

Les services de l'Agglomération sont à votre disposition sur rdv au 02 51 23 84 40

De nombreuses démarches peuvent également être réalisées sur www.isoagallo.fr

Le Proxibus, guichet mobile des services de la Ville à votre rencontre :

Véhicule aménagé pour être un guichet mobile de la Ville, le Proxibus repart, à partir du 12 avril, pour une « nouvelle saison » au service des Sablais. Des services pratiques, facilement accessibles et en plein air :

- Les Plesses, Parking du Super U, le lundi de 10h à 12h.
- La Chaume, Place Maraud, le mardi de 11h à 12h30.
- Parking du Leclerc, le mercredi de 10h à 12h.
- Marché de la Pironnière, le jeudi de 10h à 12h.
- Marché Arago, le vendredi de 10h à 12h30.

Les écoles publiques, les crèches et les centres de loisirs accueilleront, à partir du mardi 6 avril, les enfants des soignants, des professionnels médico-sociaux et des personnels désignés comme prioritaires par l'État.

Pour toute information, contactez le 02 51 23 16 00

Les déchetteries de l'Agglomération restent ouvertes aux horaires habituels.

Infos sur : www.isoagallo.fr/vivreauxolonne/environnement-amenagement-travaux/dechets/decheteries-plate-forme-dv/decheteries/

Les horaires des transports Oléane changent à partir du 6 avril

- Application des horaires « vacances scolaires » pour les lignes A-B-C-D-E
- Pas de fonctionnement des lignes à dominante scolaire : soit de 7 à 15

Infos complètes ligne par ligne sur : www.oleane-mobilites.fr/infos-traffic

Les médiathèques adaptent leurs protocoles pour continuer de vous accueillir

- Les médiathèques du Globe, Michel Raimbaud et de la Jarrie ouvrent de 14h à 18h les mardis, mercredis et vendredis ; et de 14h à 17h30 les samedis.
- La bibliothèque Florelle ouvre les vendredis de 10h à 12h
- La ludothèque ouvre les mercredis de 14h à 18h.

Accueil dans le strict respect des consignes sanitaires. Des jauges sont définies, si elles sont atteintes, les usagers seront invités à patienter. Pas de consultation de presse.

Infos sur www.mediathequesdessablesdolonne.fr